

Document d'entrée en relation

Le présent document, conforme aux articles 325-5 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et L.521-2 du Code des assurances, est un élément essentiel de la relation entre le Client et son Conseiller qui résume toutes les informations légales que la société BEAUVIVIER PATRIMOINE doit avoir communiquées au Client dès le début de la relation.

Renseignements concernant l'entreprise

BEAUVIVIER PATRIMOINE - SARL unipersonnelle au capital de 5000€ -479 487 902 RCS Versailles - APE 7022Z
28, rue de la Grenouillère - 78125 MITTAINVILLE - Email : dg.beauvivier@beauvivier-patrimoine.com

Tel/Fax : +33(0)1 34 94 34 40 - Port : +33(0)6 11 11 09 63

BEAUVIVIER PATRIMOINE est immatriculé sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le n° 07 004 281 pour ses activités ci-après détaillées.

Statuts réglementés et Autorités de tutelle

- **Intermédiaire en assurance (COA)**

Courtier en assurance référencé sur le registre et positionné dans la catégorie « b » de l'article L.521-2 du Code des assurances laquelle correspond à l'intermédiaire qui n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.

BEAUVIVIER PATRIMOINE présente à ce jour les contrats d'assurance ou de capitalisation des établissements suivants : **Generali Assurances, Generali Patrimoine, Swisslife, Apicil, Harmonie Mutuelle, Allianz, Gan, Ugip, Afi Esca, Axa, Metlife, Cardif, Oddo...**

Dans ce cadre, BEAUVIVIER PATRIMOINE vous fournira un service de recommandation personnalisée lequel service consistera à vous expliquer en quoi, parmi différents contrats ou différentes options d'investissement au sein d'un contrat, un contrat ou une option seront plus adéquats à vos exigences et besoins et en particulier plus adaptés à votre tolérance aux risques et à votre capacité à subir des pertes.

Entreprises d'assurance avec lesquelles il existe un lien financier (si le cabinet détient une participation > à 10% des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si cette dernière détient une participation > à 10% des droits de vote ou du capital de votre cabinet) : **Néant**

L'activité de Courtier d'assurance est placée sous le contrôle de l'Autorité de contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) dont l'adresse courrier est : 4 Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS CEDEX et dont le site internet est www.acpr.banque-France.fr

- **Conseiller en investissements financiers (CIF)**

Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dont l'adresse courrier est : 17 Place de la Bourse- 75082 Paris Cedex 02 et dont l'adresse du site internet est www.amf-France.org.

Le conseil en investissement que BEAUVIVIER PATRIMOINE est amené à vous délivrer sera un conseil en investissement non indépendant par opposition au conseil indépendant défini comme suit : un conseil en investissement est considéré comme indépendant dès que le conseil est fourni dans le cadre d'une évaluation d'un éventail suffisant d'instruments financiers disponibles sur le marché, qui doivent être suffisamment diversifiés quant à leur type et à leurs émetteurs, ou à leurs fournisseurs et ne doivent pas se limiter à ceux émis notamment par le groupe.

Dans ce cadre, BEAUVIVIER PATRIMOINE peut percevoir de rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement

collectif) avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : **Generali Assurances, Generali Patrimoine, Swisslife, Apicil, Harmonie Mutuelle, Allianz, Gan, Ugip, Afi Esca, Axa, Metlife, Cardif, Oddo...**

L'activité de Conseiller en investissements financiers est placée sous le contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers.

Autres activités

- **Transaction sur immeubles et fonds de commerce (TI)**

Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° 1709 délivrée par la Préfecture de Versailles. NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR.

- **Démarchage bancaire et financier**

Identité du ou des mandants pour lesquels le Cabinet exerce une activité de démarchage : **ERES, Alto.**

Assurances

Police d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) et Garantie Financière (G.fi) n°112.786.342 souscrite auprès de MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD - 14 boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 - LE MANS CEDEX 9.

Protection des données personnelles

Sauf accord exprès du client, BEAUVIVIER PATRIMOINE s'abstient de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, pour son compte propre ou pour le compte d'autrui, les informations relatives au client qu'il détient du fait de ses fonctions, conformément à l'article 325-4 du règlement Général de l'AMF. Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil sont collectées et traitées par Dominique Goujon de Beauvievier en qualité de responsables de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD). Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les données collectées vous concernant, vous et vos proches, seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter en nous adressant un e-mail à l'adresse suivante : dg.beauvievier@beauvievier-patrimoine.com

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Informations relatives au traitement des réclamations

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation par écrit à l'adresse du cabinet lequel disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront saisir :

- Pour l'activité CIF (médiateur public) : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (www.amf-france.org/le_mediateur)

- Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS Médiateurs : Christophe AYELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL (www.mediateur-conso.cmap.fr – consommation@cmap.fr)

Informations sur les modes de communications

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications.

Je soussigné(e) atteste avoir reçu le document d'entrée en relation.

Fait à le

Signature du client